



10 ANS

L'ACCENT DES PÉROLIENS



Chers Péroliennes, Chers Péroliens,

Cela fait maintenant 10 ans que vous avez décidé de nous faire confiance et nous vous en remercions. J'ai l'honneur de vous présenter ce numéro «hors série» spécial anniversaire, célébrant les 10 ans de notre journal municipal, le vôtre, l'Accent Pérolien. Ce supplément, élaboré par notre service de communication, reflète nos actions, nos initiatives, notre art de vivre ainsi que les réalisations accomplies par la municipalité conformément à vos souhaits.

Depuis 2014, nous mettons tout en œuvre pour favoriser le développement économique de la commune, par une série d'actions qui ont porté leurs fruits : un contexte favorable avec le développement de zones piétonnes et zones partagées, la création de parkings facilitant l'accès aux commerces... Le marché hebdomadaire a connu un nouvel essor et rencontre désormais tous les samedis un vif succès. Le cœur de ville revit, les commerces s'y développent, la ville est redevenue attractive et agréable grâce notamment aux nombreux travaux d'embellissement et de fleurissement. Hors cœur de ville, la voirie s'est également refait une beauté. De nombreuses rues, détériorées depuis des années, ont fait l'objet d'importantes réfections. Pérols, une ville attractive pour ses habitants, mais aussi pour les entreprises. Un tissu économique s'est largement développé, plus de 1000 entreprises générant près de 5 500 emplois y sont désormais actives.

La ville est bien gérée, sa dette est désormais saine et maîtrisée. Nos investissements sont restés élevés au bénéfice de la qualité du service public et de l'économie locale. Le montant de la pénalité liée à la loi SRU a largement diminué et ce, grâce à une augmentation plus que significative des logements locatifs sociaux. La tâche ne fut pas simple, mais le résultat en valait la peine. Au total, ce ne sont pas moins de 543 appartements qui ont été créés, permettant l'accès au logement à des familles, des étudiants, des jeunes travailleurs...

Pérols, une ville dynamique qui vit au rythme de la culture et des traditions. Les traditions sont ancrées dans la vie des Péroliens et nous avons fait en sorte de les respecter et les perpétuer. Par ailleurs, afin de faire plaisir au plus grand nombre, ces dernières années nous avons mis l'accent sur la culture. L'agenda culturel a été largement étoffé, et offre un grand nombre d'événements dont les Péroliens peuvent profiter en famille. Au programme expositions, concerts, brunchs musicaux, salons... qui ravissent petits et grands, dans des lieux parfois insolites comme la cave coopérative, qui ne l'oublions pas, a été rachetée par la commune en 2015. Sans compter les événements pour les enfants, la fête d'Halloween, la Magie de Noël avec ses animaux et sa patinoire, et la venue du Père-Noël dans les quartiers.

À Pérols, nous excellons dans l'art de tisser des liens, dans cette ville où les habitants incarnent si bien leur nom : les PéroLIENS.

Jean-Pierre Rico,
Votre maire

RESSOURCES HUMAINES

LA DÉLÉGATION RESSOURCES HUMAINES A SU METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE ÉNERGIE ALLIANT PERFORMANCE ET BIENVEILLANCE AU SEIN DES EFFECTIFS, EN DONNANT AUX AGENTS LES MOYENS DE S'ÉPANOUIR ET DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES COMPÉTENCES. TOUT CELA EN MAÎTRISANT L'IMPACT BUDGÉTAIRE, ET EN RESPECTANT LE CADRE JURIDIQUE.

ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 2014

- Nouveau cadre juridique du régime indemnitaire : le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- Cadre de travail posé et respectueux de la loi : remise en place des instances du personnel / respect de la loi sur le temps de travail, instauration des 1607h
- Formations développées et régularisées
- Mise en place des lignes directrices de gestion dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique territoriale
- Polyvalence et transversalité favorisées et développées
- Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
- Les absences et leur impact ont été réduits

EN CHIFFRES



HEURES SUPPLÉMENTAIRES

2014 : 6 990
2023 : 4 641



ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)

2014 : 196
2023 : 109

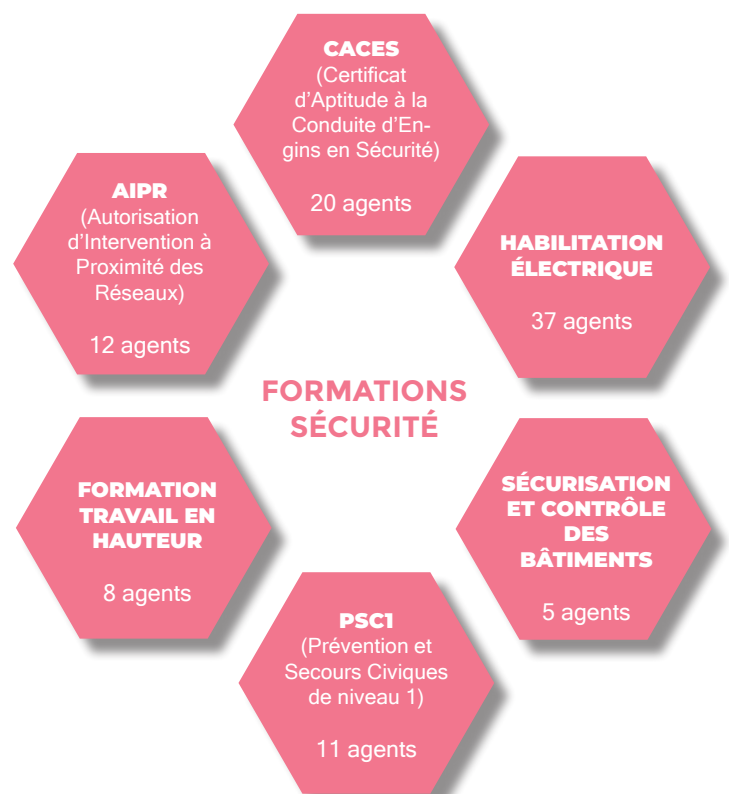
LES FORMATIONS

En mettant l'accent sur les formations, la municipalité a souhaité professionnaliser les équipes, les faire monter en compétences et les rendre plus polyvalentes. Une meilleure anticipation a permis une baisse considérable des heures supplémentaires.

Cette professionnalisation, appuyée par un management transversal, a su donner aux agents les moyens de s'épanouir. Ainsi, le taux d'absentéisme a diminué. Les formations sécurité ont, elles, permis de faire baisser le nombre d'accidents du travail.

La police municipale suit également des formations tout en continuant d'assurer la sécurité des usagers :

- 15 policiers municipaux suivent une formation continue obligatoire
- 3 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) suivent un parcours de formation ASVP.



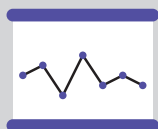
FINANCES

DEPUIS 2014, LES FINANCES DE LA VILLE ONT ÉTÉ ASSAINIES. LES EFFORTS CONJUGUÉS DES ÉLUS, DES SERVICES MUNICIPAUX ET DE L'ENSEMBLE DES PÉROLIENS ONT PERMIS DE REDRESSER LA BARRE.

À RETENIR

- La capacité d'autofinancement nette est redevenue positive
- La commune est sortie du réseau de surveillance de la préfecture
- L'amende liée aux logements sociaux a été largement réduite

EN CHIFFRES



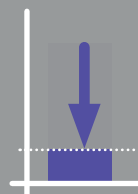
- 66,6 %

BAISSE DE LA PÉNALTÉ LOGEMENTS SOCIAUX

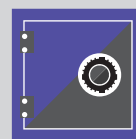


-15 %

D'ABATTEMENT SPÉCIAL SUR LA TAXE FONCIÈRE POUR LES FAMILLES DÉFAVORISÉES EN 2018



LE DÉSENETTEMENT DE LA COMMUNE EST PASSÉ À 4,5 ANS



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EST REDEVENU POSITIVE DEPUIS 2017

Pérols compte environ 9 700 habitants. Outre le contexte économique, plusieurs facteurs déterminent notre niveau de fiscalité, notamment un haut niveau de services, des infrastructures nombreuses et de qualité, qu'il est impératif d'entretenir.

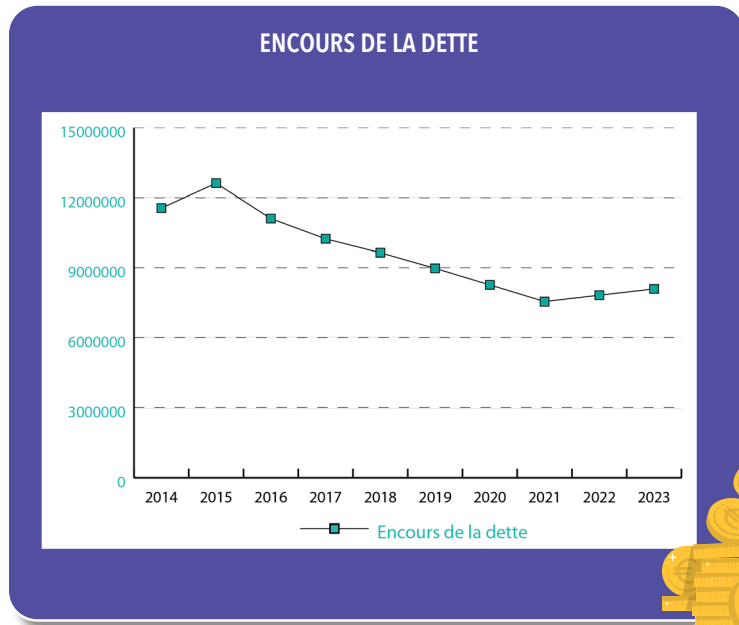
TAUX 2023 MAINTENUS EN 2024

	TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAUX 2023
1	VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	59,18 %
2	BAILLARGUES	58,59 %
3	JUVIGNAC	56,18 %
4	CASTELNAU-LE-LEZ	54,11 %
5	LATTES	53,00 %
6	PÉROLS	52,82 %
7	MONTPELLIER	52,63 %
8	PRADES-LE-LEZ	49,97 %
9	LE CRÈS	49,75 %
10	COURNONSEC	49,65 %
11	COURNONTERRAL	49,31 %
12	GRABELS	48,97 %
13	CASTRIES	46,99 %
14	SAINT JEAN DE VÉDAS	46,55 %
15	JACOU	46,29 %

	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	TAUX 2023
1	COURNONSEC	181,74 %
2	VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	172,15 %
3	SAUSSAN	140,22 %
4	BAILLARGUES	138,44 %
5	PIGNAN	133,80 %
6	LE CRÈS	129,33 %
7	PÉROLS	129,21 %
8	LAVÉRUNE	128,03 %
9	JUVIGNAC	120,77 %
10	SAINT GEORGES D'ORQUES	120,69 %
11	CASTELNAU-LE-LEZ	115,01 %
12	FABRÈGUES	114,80 %
13	MONTPELLIER	112,71 %
14	PRADES-LE-LEZ	107,23 %
15	SAINT BRÈS	101,17 %

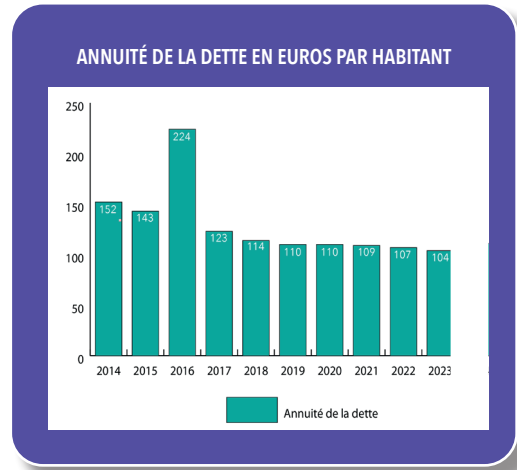
	TAXE HABITATION (Résidences secondaires)	TAUX 2023
1	BAILLARGUES	26,85 %
2	VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	23,74 %
3	MONTPELLIER	22,49 %
4	SAINT BRÈS	21,83 %
5	SAINT GEORGES D'ORQUES	21,39 %
6	COURNONTERRAL	21,37 %
7	COURNONSEC	21,30 %
8	JUVIGNAC	21,01 %
9	JACOU	20,84 %
10	GRABELS	20,66 %
11	LATTES	20,33 %
12	PÉROLS	20,03 %
13	SAUSSAN	19,73 %
14	PRADES-LE-LEZ	19,60 %
15	CLAPIERS	19,30 %

REMBOURSEMENT DE LA DETTE



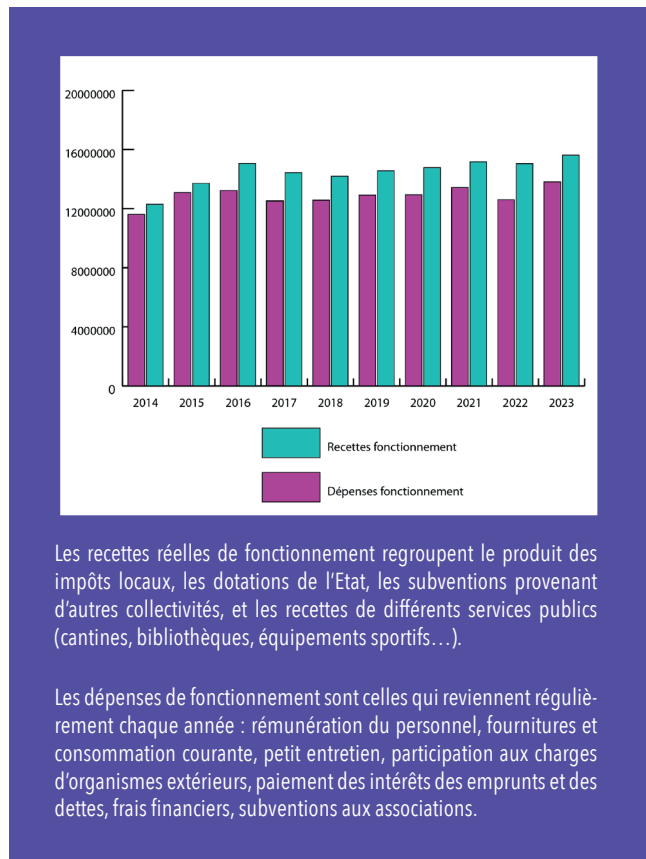
RATIO DE DÉSENDETTEMENT

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio	16,6 ans	19,9 ans	6,1 ans	5,3 ans	5,9 ans	5,4 ans	4,5 ans	5 ans	3,2 ans	4,5 ans

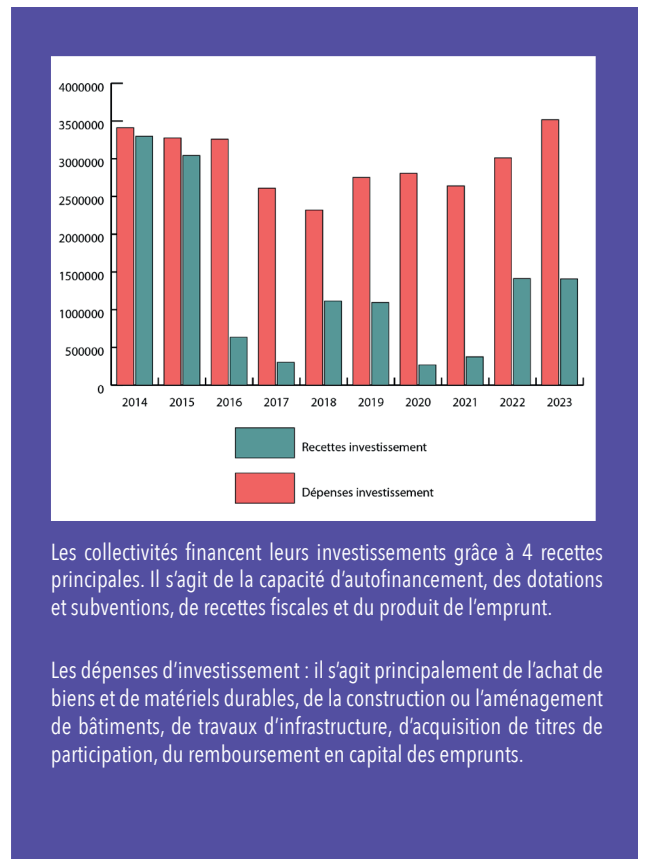


Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2014



BUDGET D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2014



LA SÉCURITÉ

LA SÉCURITÉ DES USAGERS EST L'UNE DES PRINCIPALES PRIORITÉS SUR LA VILLE. QUE CE SOIT EN MATIÈRE DE TRAVAUX OU D'INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE SUR LE TERRAIN, LA VILLE A MIS EN ŒUVRE DE NOMBREUX MOYENS.

ACTIONS FORTES

- Augmentation des effectifs de la police municipale
- Création d'une brigade canine
- Mise en place de la vidéoprotection
- Mise en place de la liste d'alerte
- Adhésion à l'application «Voisins vigilants»
- Mise en place de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)
- Travaux de mise en sécurité des écoles
- Travaux de sécurisation des trottoirs, passages piétons et pistes cyclables
- Création d'une brigade VTT
- Mise en place de portails de sécurité et de barrières BAAVA durant les festivités
- Recrutement de vigiles pour les manifestations
- Installation de 5 radars pédagogiques aux entrées de ville

EN CHIFFRES



15

POLICIERS MUNICIPAUX

3

ASVP (AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE)



69

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE SUR LA COMMUNE



230 000 €

TRAVAUX DE SÉCURISATION RISQUE ATTENTATS ÉCOLES



2 565

INSCRITS SUR LA LISTE D'ALERTE



650

FOYERS ONT TÉLÉCHARGÉ L'APPLI

142 767

ÉCHANGES ENTRE FOYERS

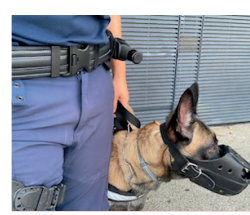
60 086

ÉCHANGES FOYERS / MAIRIE

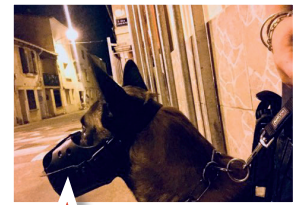
EN IMAGES



SÉCURISATION RISQUE ATTENTATS LES ÉCOLES ONT ÉTÉ SÉCURISÉES PAR DES CLÔTURES ET LEUR ACCÈS SE FAIT PAR PORTIER VIDÉO



LA MALINOISE EST MOBILISÉE LORS DES MANIFESTATIONS ESTIVALES, SUR DES POINTS FIXES À FORTE AFFLUENCE OU ENCORE LORS DES INTERVENTIONS DE CONTRÔLE. DISSUASIVE LORS DE L'INTERPELLATION D'INDIVIDUS, RASSURANTE EN PARTICIPANT À LA PROTECTION ET À LA SÉCURITÉ DES AGENTS, DES BIENS ET DES PERSONNES.



LA BRIGADE VTT, CRÉÉE EN 2016, EST TRÈS APPRÉCIÉE DANS LES QUARTIERS



BARRIÈRE BAAVA BARRIÈRE AMOVIBLE ANTI VÉHICULE ASSASSIN

#SOLIDARITÉ #PARTAGE #ÉCHANGE #CITOYENNETÉ #MOBILISATION #RESPONSABILITÉ #INITIATIVE #ENGAGEMENT #COURTES #PROBATION #AIDE



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La RCSC a vocation à intervenir pour des actions de sauvegarde telles que le soutien et l'assistance de la population.

Elle est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics en cas d'événements excédant les moyens habituels ou dans des situations particulières.

L'ENVIRONNEMENT

À PÉROLS, L'ACCENT MIS SUR LA VÉGÉTALISATION CONTRIBUE À PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ TOUT EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS. LA COMMUNE, SITUÉE ENTRE LES ÉTANGS DE L'OR ET DE VIC AINSI QUE LA PETITE CAMARGUE, S'EFFORCE DE MAINTENIR SON PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL EN CRÉANT DES ESPACES VERTS PROPICES À LA COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE L'URBANITÉ ET LA BIODIVERSITÉ.

ACTIONS FORTES

- Élimination des sources lumineuses à sodium afin de minimiser les perturbations sur les espèces animales
- Intégration du végétal au cœur de chaque projet urbain - Création îlots de fraîcheur
- Actions avec l'association 1 million d'arbres
- Création du verger municipal
- Organisation de la journée «Nettoyage de la planète»
- Dépollution site - secteur du canal
- Renaturation

EN CHIFFRES



2 FLEURS

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



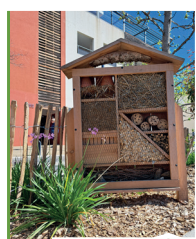
1^{ÈRE} COMMUNE DE LA MÉTROPOLE LABELLISÉE TERRE SAINÉ

ZÉRO PESTICIDE DANS
LES ESPACES PUBLICS

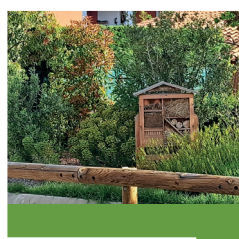


250 ARBRES FRUITIERS PLANTÉS AU PARCOURS DE SANTÉ

EN IMAGES



INSTALLATION HÔTELS À INSECTES



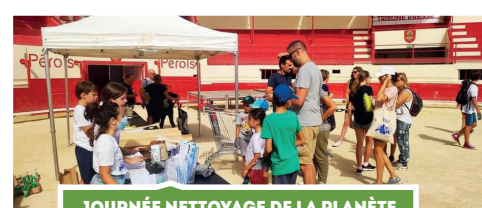
OPÉRATION 1
MILLION D'ARBRES



TRAVAUX DE DÉPOLLUTION
ET RESTITUTION À LA NATURE



RENATURATION MAS DE PÉROLS



JOURNÉE NETTOYAGE DE LA PLANÈTE



PLANTATION DU VERGER

La commune s'est engagée dans des actions de préservation de sa biodiversité.

- Adoption de la politique «zéro phyto» avec le label Terre Saine, éliminant l'utilisation de produits phytosanitaires pour protéger la santé des sols, de la faune et de la flore
- Plantation d'arbustes et de fleurs mellifères, qui attirent les pollinisateurs, contribuant à la biodiversité
- Sensibilisation continue sur la préservation des espaces naturels (Création d'hôtels à insectes, création future d'un parcours de découverte des insectes)
- Renaturation de sites.

LES TRAVAUX

LE CADRE DE VIE, LA VOIRIE, LA PROPRETÉ URBAINE SONT DES ENJEUX MAJEURS DE L'ACTION MUNICIPALE. DEPUIS 10 ANS, LES TRAVAUX ONT ÉTÉ NOMBREUX SUR LA COMMUNE : RÉFECTION OU RÉNOVATION DE VOIRIE, AMÉLIORATION DES RÉSEAUX, OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE, EMBELLISSEMENT DE LA VILLE...

ACTIONS FORTES

- Travaux dans les écoles
- Lancement du «Plan racines»
- Mise en valeur du patrimoine
- Réaménagement et réfection voirie
- Enfouissement des réseaux
- Fleurissement création d'espaces verts
- Création d'un pumptrack
- Aménagement et valorisation du cœur de ville
- Aide à la rénovation des façades
- Création aires de jeux
- Aménagement du parcours de santé

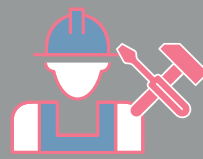
EN CHIFFRES



1 637 000 €
DE TRAVAUX EFFECTUÉS
DANS LES 2 GROUPES
SCOLAIRES



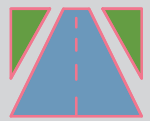
407 283 €
DE SUBVENTIONS
RÉNOVATION FAÇADES



TRAVAUX RÉALISÉS
PAR LA VILLE

6 700 000 €
BÂTIMENTS COMMUNAUX

5 420 000 €
VOIRIE / ESPACE PUBLIC



9 600 000 €
DE TRAVAUX EFFECTUÉS
PAR LA MÉTROPOLE ET
FINANCÉS PAR LA VILLE

EN IMAGES

Travaux dans les écoles



RESTAURANTS SCOLAIRES



TRAVAUX EXTÉRIEURS DANS LES ÉCOLES



TRAVAUX INTÉRIEURS DANS LES ÉCOLES



De nombreux travaux ont été effectués dans les 2 groupes scolaires de la commune.

DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES :

- Travaux de mises aux normes électriques - Remplacement chaudières - Pose de volets roulants - Installation de la climatisation - Achat de mobiliers divers - Travaux de peinture - Pose de faux plafonds acoustiques - Nouveaux luminaires - Clôture sécurisée.

EXTÉRIEURS DES ÉCOLES :

- Pose de gazon synthétique - Mise aux normes des sols amortissants et aires de jeux - Marquages au sols et jeux - Aménagements des cours de récréation - Poses de structures métalliques et parasols - Clôture sécurisée.

INTÉRIEURS DES ÉCOLES :

- Installation de la climatisation - Mises aux normes électriques et accessibilité - Pose de faux plafonds acoustiques - Nouveaux luminaires - Travaux de peinture - Pose de nouveaux sols - Travaux d'étanchéité - Aménagement - Réfection des sanitaires - Réseau Wifi et fibre optique - Installation de portiers vidéos.

EN IMAGES

VOIRIE ET RÉAMÉNAGEMENT



RÉAMÉNAGEMENT



RÉFÉCTION DE VOIRIE



RÉFÉCTION DE VOIRIE PLAN RACINES



PLACE VICTOR HUGO



RÉFÉCTION DE VOIRIE CHEMIN DES TERRES NOIRES

EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE Travaux d'embellissement & cadre de vie



CRÉATION AIRE DE JEUX



MISE EN PLACE DE ZONES PARTAGÉES



RÉALISATION DE FRESQUES ET CRÉATION DE PUIXS



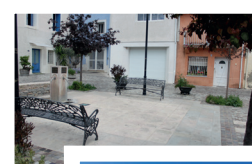
FLEURISSEMENT ET RÉAMNÉGAMENT DES RUES



STATUE DU TAUREAU



CRÉATION DU PUMTRACK



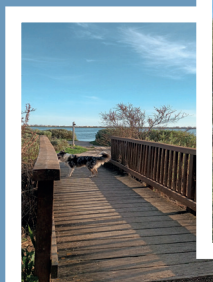
INSTALLATION DE FONTAINES



INSTALLATION DE RACKS À VÉLO



RÉAMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS DE LA CAVE COOPÉRATIVE



RÉAMÉNAGEMENT DU PARCOURS DE SANTÉ



Travaux effectués, dans les bâtiments, sur la voirie :

- L'espace public a été fleuri et végétalisé
- Des racks à vélo ont été installés
- Un pumtrack a été créé
- Des fresques ont été réalisées
- Trottoirs et pistes cyclables ont été sécurisés
- Le parcours de santé a été réaménagé
- Certaines rues sont devenues piétonnes
- Des zones partagées ont été mises en place
- Des travaux d'enfouissement des fils EDF et TELECOM ont été réalisés.

LOGEMENTS SOCIAUX

La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) a créé, en son article 55, l'obligation pour les communes les plus urbaines d'être dotées d'un parc de logement social suffisant (20 % des résidences principales à l'époque) pour faire face à la demande de logement des populations les moins aisées.

La loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 (loi Duflot) a renforcé des dispositions introduites par la Loi «SRU» avec une augmentation de l'objectif à 25 % de logements sociaux pour les communes les plus

tendues (là où la demande en logement social est la plus forte) dont la liste est définie par décret pris avant le début de chaque période triennale.

Avant 2014, sur Pérols, le parc de logements sociaux représentait seulement 1,14 %, soit 47 logements.

Cette carence en LLS entraînait une pénalité de 433 773,00 €. Aujourd'hui, cette pénalité a été largement réduite, grâce, notamment, à la création de la ZAC St Vincent et les résidences du projet ODE.

EN IMAGES



CAMPUS DE PÉROLS
334 LOGEMENTS



ODE À LA JEUNESSE
110 LOGEMENTS



RÉSIDENCE LE TABARLY
8 LOGEMENTS



RÉSIDENCE LE GINESTIER
10 LOGEMENTS



LES LEVIDES
16 LOGEMENTS



ST VINCENT
71 LOGEMENTS

EN CHIFFRES



PÉNALITÉ CARENCE LOGEMENTS SOCIAUX

2014 : 433 773 €
2024 : 149 651 €



110 LOGEMENTS JEUNES TRAVAILLEURS

RÉSIDENCE ODE À LA JEUNESSE
(2735 Avenue Georges Frêche)



543 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

SUPPLÉMENTAIRES
DEPUIS 2014



97 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX FAMILIAUX

ZAC ST VINCENT - LE GINESTIER
LES LEVIDES - LE TABARLY



336 LOGEMENTS ÉTUDIANTS

CAMPUS DE PÉROLS
(ZAC du Fenouillet)

RETOUR EN IMAGES



POSE 1^{ÈRE} PIERRE
CAP FLAMINGO



POSE 1^{ÈRE} RÉSIDENCE
ÉTUDIANTS



RÉFECTION ROND
POINT DE KIABI



Avant



Après

RÉFECTION CHEMIN
DES TERRES NOIRES



RÉALISATIONS DE
FRESQUES ET DE PUIITS



RÉFECTION GRAND RUE
ET INAUGURATION



RÉNOVATION FAÇADE



RÉAMÉNAGEMENT DU PARCOURS DE SANTÉ



RÉALISATION
DES PORTES



RÉFECTION
DES PONTONS



INSTALLATION DE BORNES ÉLECTRIQUES AU PORT



ÉLECTION DU
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



VENTE DE CARTES POSTALES PAR LE CMJ
ACCOMPAGNÉ DE MME MIRALES



REMISE DU BREVET DES COLLÈGES
ET DU BIA



DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES
À L'ÉCOLE



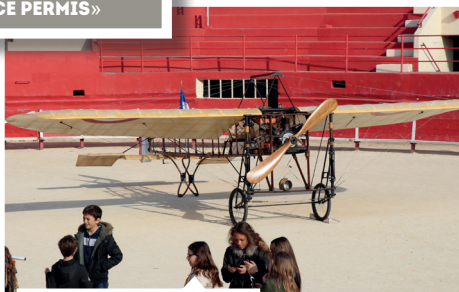
RÉUNIONS DE PROXIMITÉ
L'ÉQUIPE MUNICIPALE EST ALLÉE À LA RENCONTRE
DES PÉROLIENS DANS DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE



SIGNATURE CONVENTION
« COUP DE POUCE PERMIS »



RÉUNIONS PUBLIQUES :
PLUSIEURS RÉUNIONS PUBLIQUES
PORTANT SUR DIFFÉRENTS THÈMES
ONT ÉTÉ ORGANISÉES



JOURNÉES AÉRO



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE



RENCONTRE EN 2015 AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇOIS HOLLANDE



RENCONTRE EN 2023 AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EMMANUEL MACRON



JOURNÉE NETTOYAGE DE LA PLANÈTE



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 14 JUILLET



REPAS DES SENIORS



CONFÉRENCE SUR LES CHÛTES CHEZ LES SENIORS



LA RENAISSANCE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE



CONFÉRENCE ACTIVITÉ ET ALIMENTATION POUR LES SENIORS



NOËL À RÉSIDENCE LA MARTÉGALE



LE MARATHON



COURSE RUN & BIKE



BAIN DE NOËL



CRÈCHE VIVANTE PENDANT LA MAGIE DE NOËL



ILLUMINATIONS DE NOËL



SPECTACLE POUR LA MAGIE DE NOËL



LA CAVE FAIT SON OPÉRA



CONCOURS DE SOUPES



SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES



CONGRÈS DE LA FFCC



OUVERTURE FÊTE VOTIVE

BRUNCHS MUSICAUX



JOURNÉE DES ENFANTS



MERCREDI TERROIR



EXPO À LA MAISON DES ARTS



FÊTE VOTIVE



BANDE DES JEUNES



ENCIERRO



COURSE CAMARGUAISE



TAUREAU PISCINE



LA NUIT DES GARDIANS

—VILLE—
DE PÉROLS



**MERCREDI
TERROIR**

DU 3 JUILLET
AU 28 AOÛT
2024

PÉROLS MET À L'HONNEUR LA RICHESSE DE NOS TERROIRS,
ANIMATIONS MUSICALES, PRODUITS RÉGIONAUX, DÉGUSTATION DE VINS.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

  www.ville-perols.fr 

|Pérols